

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Martinique-libre-Greve-generale-et-negociationsAse-Plere-An-nou-Lite>

Martinique libre : Grève générale et négociationsAse Plere An nou Lite !

- Empire et Résistance - Afrique et Monde Arabo-Musulman -

Date de mise en ligne : dimanche 1er mars 2009

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Por Ase Plere An nou Lite *

[Alai-Amlatina](#). Equateur, le 28 février 2009.

[Leer en español](#).

La grève générale lancée le 5 février dernier en Martinique se poursuivait en milieu de semaine alors que des négociations étaient en cours entre les autorités et un Collectif d'associations syndicales et citoyennes. Les négociations suspendues le 25 février, suite à des affrontements entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre, ont repris le 26.

Depuis le 5 février, la Martinique est en grève et au-delà de la crise sociale, ce mouvement pose implicitement le problème du pouvoir politique.

La grève générale a été appelée par plusieurs centrales syndicales (CGTM, CDMT, UGTM, CFE/CGC, UNSA, CGTM SOEM, FSU, CFDT, SMBEF) pour protester contre la vie chère et les effets de la politique néo libérale du gouvernement de Nicolas Sarkozy en Martinique. Il faut rappeler quelques faits : l'économie de la Martinique est contrôlée dans sa quasi totalité par la minorité békés, descendants des colons français. La Martinique, néo colonie de la France, compte une population d'un peu plus de 400000 personnes. La population active est de 167014 et le taux de chômage officiel de 21,2%. De plus, pour un smic identique, le coût de la vie est nettement plus élevé en Martinique qu'en France. Le nombre de personnes vivant dans la précarité ne cesse de croître au fil des années et de nombreuses familles ne vivant que des allocations sociales diverse est de plus en plus important. Dans un tel contexte, la jeunesse n'a pratiquement pas de perspective.

Le 5 février, la population a répondu en masse à l'appel de l'intersyndicale puisque plus de 20000 personnes sont descendues dans les rues pour dénoncer la crise sociale et économique qui frappe le pays depuis plusieurs années. La population mobilisée réclamait la baisse des prix des produits de consommation courante, la baisse des tarifs des services (eau, électricité, gaz, téléphone...) l'augmentation des salaires, le droit de vivre et de travailler en Martinique, un système de santé et d'éducation véritablement au service de la population. A l'issue du premier jour de grève plusieurs associations ont rejoint l'intersyndicale pour former le Collectif du 5 février. C'est ainsi qu'a commencé le mouvement de grève générale illimitée qui dure encore jusqu'aujourd'hui. Actuellement 40 associations et organisations représentant différentes couches de la population font partie du Collectif.

Le lundi 9 février, la mobilisation s'est encore renforcée et plus de 25000 personnes sont descendues dans les rues de Fort-de-France pour soutenir les membres du collectif pendant la négociation avec les patrons et les représentants de l'Etat français en Martinique. Après plusieurs jours de grève générale, on était parvenu à un premier accord qui consentait à une baisse de 20% sur le prix des produits de consommation courante. Mais rapidement, les représentants du réseau de la grande distribution ont remis en cause cet accord en prétextant qu'il ne portait pas sur 100 familles de produits mais sur un seul article par famille de produits. Au bout de plusieurs jours, face à la fermeté et à la détermination du Collectif, soutenu par plusieurs milliers de Martiniquais qui descendent quotidiennement dans les rues, ils ont fini par reconnaître que l'accord portait bien sur 100 familles de produits. Aujourd'hui, misant sur le pourrissement du conflit et usant de manoeuvres diverses, ils font traîner les négociations.

D'autre part, la question de l'augmentation des salaires met en évidence la mauvaise volonté et le cynisme du patronat. En effet, face à la revendication d'une augmentation de 354 euros qui permettrait de rattraper le smic, il n'a proposé que 10 euros, puis 40 euros.

Dans le cadre des négociations, des commissions de travail ont été mises en place pour discuter différents points de

la plateforme de revendications mais on y observe la même attitude de blocage de la part des interlocuteurs du Collectif.

Les hauts responsables de l'Etat français, à part le renforcement des troupes de répression, sont restés longtemps muets face au mouvement social en Martinique. Le 19 février, après l'assassinat du syndicaliste Jacques Bino, dans le cadre du mouvement social en Guadeloupe, initié depuis le 20 janvier, et après une réunion avec les parlementaires de la Martinique, de Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion, Nicolas Sarkozy a annoncé une série de mesures qui, selon lui permettaient de sortir de la crise. Le Collectif a estimé que ces mesures étaient insuffisantes car elles ne répondaient pas aux revendications précises formulées par le mouvement.

Face au refus des patrons de négocier sérieusement et face à l'attitude complice du gouvernement français, l'organisation du Collectif est passée à un niveau supérieur et la solidarité populaire s'amplifie. Cette solidarité se manifeste, non seulement à l'égard du Collectif, mais aussi par des actes concrets au sein même de la population. La mobilisation et la détermination sont intactes et tous les jours des milliers et des milliers de personnes manifestent dans les rues de Fort-de-France. Les meetings se décentralisent. Ils ne se tiennent plus seulement à Fort-de-France, la capitale mais aussi en différents points de l'île.

Le mardi 24 février, face à l'arrogance et au cynisme des patrons, les membres du Collectif, exigeant des négociations sérieuses, ont décidé de les retenir dans les locaux de la Préfecture. Plusieurs milliers de personnes sont alors venues de toute l'île pour soutenir l'action du Collectif.

Ce même jour les présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, les deux assemblées politiques du pays, ont appelé les élus à une séance de travail extraordinaire pour le vendredi 27 février.

Plus tard, dans la nuit, pour la première fois des incidents violents et des affrontements entre des groupes de jeunes et les forces de répression du gouvernement français se sont produits dans des quartiers de Fort-de-France. Ces incidents se sont renouvelés la nuit suivante avec plus de violence.

Les négociations suspendues mercredi ont repris aujourd'hui jeudi et, dans la journée, le Préfet, représentant de l'Etat français en Martinique, annonçait l'interdiction de sortir à partir de 19 heures.

* Résumé de la situation par le mouvement indépendantiste Ase Plere An nou Lite. 26 février 2009.

Source : [Alterpresse](#)